

nouvelles



CSN

7 NOVEMBRE
1997

NUMÉRO
432

Un pont d'or bleu, mais pour qui



Page 3

Changement d'allégeance syndicale
La CSN fait de larges gains
dans le secteur public
Page 16



Un pont d'or bleu, mais pour qui?

Luc Latraverse

Pourquoi Nouvelles CSN soulève-t-il maintenant la question de l'eau? Parce que cette question intéresse les membres de la CSN; d'abord comme citoyennes et citoyens, et ensuite comme travailleuses et travailleurs syndiqués. D'une part, malgré les démentis ministériels et le repli apparent du maire de Montréal, Pierre Bourque, la question de l'eau, plus particulièrement de la privatisation et de la commercialisation de son exploitation, continue de cheminer dans les nappes souterraines des officines, des lobbies et des bureaux d'ingénieurs et de firmes multinationales qui convoitent les retombées lucratives que sa raréfaction fait de plus en plus miroiter. D'autre part, parce qu'en annonçant un moratoire sur les grandes réformes qui ont agité ses deux premières années d'exercice du pouvoir, le premier ministre Bouchard, à la veille des élections, compte éviter le débat public sur cette question majeure en tenant un Symposium sur l'eau, en décembre, organisé par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-EAU). La CSN, sur la recommandation du Collectif sur l'environnement, a mis sur pied un comité de l'eau et a décidé de joindre la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, EAU-SECOURS, puis de réclamer la tenue d'un véritable débat public.

La question de l'eau pose des choix troublants et déterminants dans le présent, mais encore plus incontournables et compromettants pour les générations qui viennent. Elles ne nous pardonneront pas d'avoir négligé ces choix. Ce qui frappe, quand on aborde ce dossier et l'importance qui lui a été accordée dans le passé, c'est de constater à quel point il faut une crise pour qu'on s'y attarde, comme ce fut le cas lors des déluges et des inondations de terrains au Saguenay—Lac-

Saint-Jean, ou lorsque les eaux sont contaminées, ou que les puits sont à sec, ou menacés de le devenir.

Dans la presque totalité de ces situations, le problème est d'ailleurs perçu comme une affaire sectorielle (agricole, pêche), locale ou régionale. Les seules questions relatives à l'exploitation de l'eau qui ont suscité des débats plus larges furent la nationalisation des compagnies d'électricité et, tout récemment, les projets de harnacher des cours d'eau,

ainsi que la pollution du Saint-Laurent et de ses affluents. Entretemps, on a pourtant laissé ce fleuve, l'artère vitale de presque tous nos écosystèmes, se faire balkaniser en tronçons isolés par des barrages comme Beauharnois et par cette aberration qu'est la Voie maritime, où seules les moules zébrées semblent désormais pouvoir se frayer un chemin.

On est d'autre part rendus au point où de simples citoyens qui veulent défendre leurs intérêts et ceux de la collectivité

contre ceux qui convoitent cette ressource doivent, comme c'est le cas à Franklin, déboursier 45 000 \$ de leur poche pour contester les arguments pour le moins douteux d'experts à la solde d'une compagnie d'embouteillage d'eau devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les firmes de «lobbyistes» et de relations publiques comme National, à laquelle vient de se joindre Ghislain Dufour, ex-pdg du Conseil du patronat, sont omniprésentes dans le dossier où elles conseillent ces groupes d'intérêts qui ont un regard pour le moins teinté de convoitise sur l'exploitation de l'or bleu, pour les aider à diluer les résistances de la population.

Une source de conflit plus grande que le pétrole

S'il y a eu des guerres du pétrole, celle du Golfe notamment, que dire du potentiel belliqueux que peut susciter la convoitise de l'eau. On en dénombre actuellement 52 de fait et quelque 300 potentielles, pour cause de fleuves transfrontaliers ou de nappes phréatiques communes. Plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas l'eau suffisante pour subvenir à leurs besoins élémentaires et 10 millions d'habitants meurent chaque année des effets de la pénurie ou de la mauvaise qualité de l'eau potable. Les prévisions conservatrices estiment que d'ici 25 ans, notamment si l'effet de serre continue à s'aggraver, près des deux tiers des régions du globe consommeront plus d'eau que son renouvellement naturel, selon l'Organisation météorologique mondiale.

On passe presque pour un hurluberlu lorsqu'on soulève la question de la raréfaction de l'eau douce au Québec. Ne sommes-nous pas le paradis privilégié où cette ressource abonde? Nous en possédons plus que la moyenne mondiale par habitant et 13 fois plus qu'aux États-Unis. Tant mieux si, un jour, nous pourrions partager l'abondance d'une res-

La privatisation et la commercialisation

source aussi vitale, sur une base humanitaire fondée sur la justice et l'équité. Mais entre-temps, il faut s'assurer que ce ne sont pas des intermédiaires peu scrupuleux, plus soucieux de profits que de répartition, qui se chargeront d'être nos porteurs d'eau. C'est le moment où nous nous devons d'assumer avec dignité ce rôle qu'on nous a souvent assigné pour nous ridiculiser.

Les besoins des Américains d'assouvir leur soif, de profits en tout cas, doivent être pris très au sérieux, bien qu'en cette matière, les Français et les Britanniques aient une longueur d'avance. Pas besoin d'avoir la tête à Papineau pour imaginer que dans ce contexte, il y a une occasion de faire de l'argent comme de l'eau!

Si nous ne sommes pas vite en affaires, dit-on, que dire des Britanniques qui, sous la férule de M^{me} Thatcher, se sont laissés convaincre que c'était une bonne affaire de confier leur approvisionnement en eau à l'entreprise privée! Non seulement les compagnies qui ont sauté sur le réservoir ont-elles réalisé des profits de sept milliards de dollars (US) depuis, mais les contribuables ont été obligés de leur payer une somme nette de 9,5 milliards de dollars. Hélas, la sécheresse de l'été dernier a fait perdre son sens de l'humour au bon peuple britannique. Après des hausses de tarifs diluviennes pour une eau de moins bonne qualité, le nouveau premier ministre Tony Blair a dû prélever une taxe spéciale sur les profits de ces entreprises. Entretemps, malgré son «efficacité légendaire», l'entreprise privée n'a pas réussi à colmater les fuites du réseau d'aqueduc de Londres, qui perd 38 pour cent de son débit.

«Suite à la privatisation de 1989, le nombre d'interruptions de service pour cause de non-paiement a augmenté dramatiquement. En une seule année, de 1991 à 1992, le nombre de ménages ayant goûté à cette médecine a triplé, passant de 7273 à 21 586. La qualité de l'eau a également souffert de la privatisation. Le nombre de cas de dysenterie, une maladie ayant généralement pour cause la consommation d'eau conta-



François Patenaude

minée, est passé de 2 756 en 1990 à 9 935 en 1991, soit un nombre environ quatre fois plus élevé de cas,» rapporte François Patenaude, politicologue à l'UQAM et militant d'EAU-SECOURS.

Au Québec: des ratés

Les trois géants français de l'eau, la Générale des Eaux, la Lyonnaise des eaux et Bouygues, sont déjà bien implantés dans le domaine de la gestion de l'eau au Québec. Déjà, 13 pour cent des usines d'épuration des eaux usées du Québec sont sous gestion privée; 77 pour cent de ces usines sont des filiales des trois grandes sociétés françaises de l'eau. Les municipalités de Varennes, Victoriaville, Magog et Saint-Hyacinthe ont remunicipalisé leur usine d'épuration des eaux après de mauvaises expériences avec le secteur privé. Le ministère des Affaires municipales du Québec justifiait la privatisation des aqueducs par l'argument selon lequel «les firmes de génie conseil et de construction vivent présentement des temps difficiles».

Denis Marcoux, vice-président responsable du dossier privatisation à la Fédération des employé-es de services publics, affirme: «Selon nous, la



Denis Marcoux

seule façon de maintenir la qualité des services, c'est d'en conserver le caractère public. De plus, il est capital de sauvegarder notre patrimoine, notamment l'expertise technologique qui est reliée à son développement, plutôt que de céder tout cela à l'entreprise privée. C'est pourquoi tous nos syndicats se sont engagés à faire le portrait de tous les projets de privatisation dans leurs municipalités pour nous permettre de dégager un plan d'action afin de les contrer.»

Une analyse comptable des états financiers de SNC-Lavalin effectuée par la Chaire d'études socio-économique de l'UQAM démontre que de 1991 à 1995, le bénéfice net a augmenté de 650 pour cent, passant de quatre millions à 31 millions de dollars. Au cours des dix dernières années, le taux d'imposition effectif de l'entreprise n'a été que de 20 pour cent, alors que des bénéfices avant impôt de 221 millions de dollars ont été réalisés.

La menace persiste malgré les propos rassurants

Après avoir lancé l'idée de privatiser les réseaux d'eau potable, nos politiciens, maires et ministres ont reconnu, suite à la réprobation de l'opinion publique, s'être emportés pour une idée mal analysée et se sont défendus d'entretenir la volonté de poursuivre dans cette direction.



Mireille Bénéard

Mireille Bénéard, vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain, affirme que «c'est l'opposition des

syndicats, CSN et FTQ, et du RCM ainsi que des groupes communautaires qui ont formé la Coalition montréalaise d'EAU-SECOURS, il y a un an et demi, qui a fait reculer le maire Pierre Bourque dans sa tentative de privatiser l'eau à Montréal, d'installer des compteurs et de céder d'autres services à l'entreprise privée. Il a reculé, mais en apparence seulement», s'empresse-t-elle de préciser.

Louise Vandelac, de la Coalition nationale EAU-SECOURS, va plus loin: «Malgré cela, de nombreux indices laissent à penser que des projets d'exploitation commerciale des réseaux d'eau potable et usée, ainsi que des projets d'exploitation et d'exportation commerciale des eaux souterraines et de surface, continuent de cheminer. La question est suffisamment importante pour qu'elle relève désormais du cabinet du premier ministre et qu'on tente de mettre à l'écart le ministère de l'Environnement au profit de ministères à vocation économique. Le Conseil national du Parti Québécois a adopté une résolution exigeant un débat public large sur l'eau. Faisant fi de cela, souligne-t-elle, le gou-



Le collectif environnement de la CSN, à l'écoute de Louise Vandelac, de la Coalition nationale EAU-SECOURS

vernement vient d'annoncer la tenue d'un Symposium au début de décembre, dont l'INRS-EAU, qui en est le maître d'oeuvre, affirme qu'il s'agira d'un débat public. Or, le coût de l'inscription s'élève à 250 \$ par individu.»

Dans le préambule du document de référence, le premier ministre Bouchard semble résumer le débat aux questions suivantes: peut-on exporter de très grandes quantités d'eau aux pays qui en ont besoin? Faut-il modifier en profondeur le cadre de gestion des services d'eau? Sur le plan économique, y aurait-il un intérêt à laisser au secteur privé la propriété et la gestion des infrastructures? Le contribuable y

trouverait-il son profit?

Cela est très loin des questions que tout le monde se pose relativement à l'eau. La qualité, le coût, la disponibilité et l'accessibilité préoccupent les gens au premier chef, alors qu'ils ont déjà signifié leurs réserves sur les voies proposées par le premier ministre. «Il faut s'assurer qu'il y aura un vrai débat public de fond et qu'on ne nous passe pas l'eau en douce, quand on a déjà tenu une élection quasi-référendaire pour s'approprier la gestion des ressources hydroélectriques,» conclut Marc Laviolette, responsable du dossier à l'exécutif de la CSN.

À propos de l'eau

Seulement cinq pour cent de l'eau de la planète est douce. Celle-ci est concentrée à 99,8 pour cent dans les calottes glaciaires et dans les nappes souterraines. Le Québec possède sur son territoire 3 pour cent de l'eau douce renouvelable du globe, ce qui représente 135 000 m³ par habitant par année, huit fois plus que le volume moyen par habitant de la planète et 13 fois plus que celui des Américains. Cependant, 56 pour cent de notre eau douce se retrouve dans les bassins qui se

déversent dans les baies de James, d'Hudson et d'Ungava. Ce qui laisse 44 pour cent pour le bassin du Saint-Laurent, dont une bonne portion de l'eau est salée.

Nous utilisons 0,5 pour cent de l'eau douce disponible au Québec comparativement à 18,9 pour cent aux États-Unis. Pas moins de 80 pour cent de la population québécoise s'approvisionne à partir des eaux de surface. L'approvisionnement à partir des eaux souterraines équivaut à trois pour cent de la

recharge annuelle, destiné principalement à l'usage domestique (54 pour cent), les piscicultures (23 pour cent) et l'agriculture (16 pour cent), l'embouteillage commercial ne prélevant que 0,8 pour cent du volume. Au plan de l'usage domestique, 35 pour cent de l'eau est drainée par les toilettes, 29 pour cent par les douches, 18 pour cent par la lessive, 13 pour cent pour la vaisselle et la cuisine et cinq pour cent pour d'autres usages.



L'embouteillage commercial de l'eau ne touche que 0,8% de notre utilisation des eaux souterraines.